

les francas

L'éducation en mouvement !

**ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DES FRANCAS  
DE HAUTE GARONNE**

Association loi 1901  
Siège social : 4 rue Théron de Montaugé  
31200 TOULOUSE

**Exercice clos le 31 décembre 2023**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS**



## ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DES FRANCAS DE HAUTE GARONNE

Association loi 1901  
Siège social : 4 rue Théron de Montaugé  
31500 TOULOUSE

Exercice clos le 31 décembre 2023

### RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

A l'assemblée générale,

#### **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association départementale des Francas de Haute Garonne relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

#### **Fondement de l'opinion**

##### **Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour six exercices dans des petites entreprises. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de cette norme sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

##### **Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.



### **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne les provisions pour risques et charges et les fonds dédiés.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé au contrôle des documents adressés à l'organe appelé à statuer sur les comptes, conformément à la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour six exercices dans des petites entreprises.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux adhérents.

### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant la gouvernance de l'association relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre comité directeur.

### **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément à la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour six exercices dans des petites entreprises permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.



Comme précisé par l'article A.821-5 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément à la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour six exercices dans des petites entreprises, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Boulogne, le 3 avril 2024

audit france

Commissaire aux Comptes

Représenté par Hervé Willi

Commissaire aux Comptes

## BILAN

ACTIF	31.12.2023			31.12.2022	PASSIF	31.12.2023	31.12.2022
	Brut	Amort. & Dépréciation	Net	Net			
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>					<b>FONDS PROPRES</b>		
Immobilisations incorporelles					Fonds propres (avant affectation)	1 732 652	1 651 602
Terrains					Résultat de l'exercice	33 092	81 050
Constructions					Subventions d'investissement		
Matériels d'activités					Total	<b>1 765 744</b>	<b>1 732 652</b>
Autres immobilisations corporelles	51 985	43 178	8 807	11 430	<b>FONDS DEDIES &amp; PROVISIONS</b>		
Immobilisations en cours					Fonds dédiés	102 699	65 716
Autres prêts et titres immobilisés	102 676	78 678	23 998	19 429	Provisions pour risques		23 906
Dépôts et cautionnements	12 851		12 851	12 622	Provisions pour charges	347 395	278 283
Total	<b>167 511</b>	<b>121 856</b>	<b>45 655</b>	<b>43 481</b>	Total	<b>450 094</b>	<b>367 905</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>					<b>DETTES</b>		
Stocks					Emprunts et dettes assimilées		
Usagers - clients	232 712	135	232 577	248 054	Fournisseurs	14 152	22 508
Comptes courants Réseau	3 629		3 629	4 399	Dettes fiscales et sociales	230 196	197 195
Autres créances	501 383	685	500 699	256 907	Comptes courants Réseau		1 225
Trésorerie	1 762 289		1 762 289	1 794 032	Autres dettes		
Charges constatées d'avance	1 864		1 864	4 037	Produits constatés d'avance	86 526	29 425
Total	<b>2 501 876</b>	<b>820</b>	<b>2 501 056</b>	<b>2 307 428</b>	Total	<b>330 874</b>	<b>250 353</b>
<b>Total</b>	<b>2 669 387</b>	<b>122 675</b>	<b>2 546 712</b>	<b>2 350 909</b>	<b>Total</b>	<b>2 546 712</b>	<b>2 350 909</b>

<b>COMPTE DE RESULTAT</b>	<b>2023</b>	<b>2022</b>
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		
Cotisations	19 433	17 191
Ventes de marchandises		
Prestations de service	4 008 660	3 977 187
Subventions d'exploitation	271 933	188 549
Dons et Mécénat		
Contributions financières	93 426	
Autres produits	7 529	7 179
Reprises sur dépréciations et provisions	165 451	109 939
Utilisations des fonds dédiés	39 868	50 603
Quote-part subvention invest. virée au résultat		
Total	<b>4 606 301</b>	<b>4 350 647</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>		
Achats de marchandises		
Variation de stock		
Autres achats et charges externes	610 069	661 252
Aides financières		
Impôts et taxes	201 138	190 796
Salaires	2 729 852	2 575 403
Charges sociales	709 038	620 018
Autres charges	44 619	5 525
Dotations aux amortissements	5 582	5 319
Dotations aux dépréciations et provisions	211 477	153 956
Reports en fonds dédiés	76 852	62 885
Total	<b>4 588 627</b>	<b>4 275 154</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION (I)</b>	<b>17 675</b>	<b>75 494</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		
Intérêts	15 516	1 303
Autres produits financiers		
Reprises sur dépréciations et provisions		
Total	<b>15 516</b>	<b>1 303</b>
<b>CHARGES FINANCIERES</b>		
Intérêts		
Autres charges financières		
Dotations aux dépréciations et provisions	6 681	6 310
Total	<b>6 681</b>	<b>6 310</b>
<b>RESULTAT FINANCIER (II)</b>	<b>8 835</b>	<b>-5 007</b>
<b>RESULTAT COURANT (I + II)</b>	<b>26 510</b>	<b>70 486</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		
sur opérations de gestion	6 791	16 069
sur opérations en capital		
Reprises sur dépréciations et provisions		
Total	<b>6 791</b>	<b>16 069</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		
sur opérations de gestion	208	5 505
sur opération en capital		
Dotations aux dépréciations et provisions		
Total	<b>208</b>	<b>5 505</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL (III)</b>	<b>6 583</b>	<b>10 563</b>
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE (I + II + III)</b>	<b>33 092</b>	<b>81 050</b>
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>		
Dons en nature et prestations en nature	10 200	10 200
Bénévolat	9 000	2 375
Total	<b>19 200</b>	<b>12 575</b>
<b>CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>		
Mises à disposition gratuite de biens et prestations en nature	10 200	10 200
Personnel bénévole	9 000	2 375
Total	<b>19 200</b>	<b>12 575</b>

# ANNEXE

Au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2023 qui dégage un excédent de 33092 €.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 1er janvier au 31 décembre.

Les comptes annuels composés du bilan, du compte de résultat et de l'annexe forment un tout indissociable.

Objet social de l'association :

L'association départementale des FRANCAS de la Haute Garonne a pour objet :

- de promouvoir la place que les enfants et les jeunes doivent avoir dans la société et de développer des projets d'accueil et d'activités à l'intention des enfants,
- de regrouper les activités et les structures de loisirs - notamment les centres de loisirs - répondant aux besoins des enfants et des familles, d'en assumer au besoin la gestion,
- d'inciter à l'élaboration et à la mise en œuvre de projets éducatifs comme de participer à leur réalisation,
- de susciter en fonction des besoins, la création de structures et d'activités adaptées aux conditions d'existence,
- d'informer et de former les personnes concernées par les enfants, les jeunes et leur éducation,
- d'étudier et de promouvoir les méthodes et outils d'animation et d'information adaptés aux structures et aux publics.

## I - FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE et EVENEMENTS SUBSEQUENTS

Dans le cadre de la gestion des CLAE de la ville de Toulouse en marché public, l'année 2023 est marquée par la reprise de 4 nouveaux CLAE et le transfert de 4 CLAE à une association gestionnaire.

## II - PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 2018-06 de l'ANC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels. L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques. Sauf exception, les créances et dettes ont des échéances à moins d'un an. Les subventions d'investissement sont reprises au compte de résultat, en exploitation, sur la durée d'amortissement du bien qu'elles ont servi à financer.

Conformément à la mesure de simplification en faveur des PME (avis 2005-D du 1<sup>er</sup> juin 2005, du comité d'urgence du CNC), l'amortissement des biens non décomposables est pratiqué sur la durée d'usage, sans rechercher la durée d'utilisation. Les amortissements pour dépréciation sont calculés selon le mode linéaire suivant les taux indiqués ci-après (cf. III c).

Changement de méthode comptable : Les méthodes d'évaluation retenues et la présentation des comptes annuels n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

### III - NOTES SUR L'ACTIF DU BILAN

#### 1. Immobilisations incorporelles et corporelles

##### a) Tableau de variations des immobilisations

Valeurs brutes	Début	Acquisitions	Diminutions	Fin
Logiciels informatiques				
Terrains				
Constructions et agencements				
Matériel d'activités				
Agencements & aménagements divers				
Matériel de transport	14 744,50			14 744,50
Matériel informatique	37 377,22	2 958,89	3 096,00	37 240,11
Mobilier de bureau				
Immobilisations en cours				
<b>Total</b>	<b>52 121,72</b>	<b>2 958,89</b>	<b>3 096,00</b>	<b>51 984,61</b>

##### b) Acquisitions et désinvestissements

- Acquisitions

Ordinateurs : 2 958.89 €

- Mises au rebut

Divers matériels Informatiques : 3 096 €

##### c) Tableau de variations des amortissements

Amortissements	Taux linéaire	Début	Dotations	Reprises	Fin
Logiciels informatiques	33%				
Constructions et agencement	5%				
Matériel d'activités	33% à 20%				
Agencements & amén. divers	10%				
Matériel de transport	25%	14 744,50			14 744,50
Matériel informatique	33%	25 947,67	5 581,91	3 096,00	28 433,58
Mobilier de bureau	20%				
<b>Total</b>		<b>40 692,17</b>	<b>5 581,91</b>	<b>3 096,00</b>	<b>43 178,08</b>

#### 2. Immobilisations financières

	Montant	- d'1 an	+ d'1 an
Prêts Francas			
Autres prêts			
Titres (parts Crédit Coopératif)	45.73		45.73
Prêt Effort Construction (a)	102 630.10		102 630.10
Dépôts et cautionnements	12 850.60		12 850.60

(a) : dépréciés à hauteur de 78 677.67 € pour tenir compte de l'érosion monétaire (prêt remboursable dans 20 ans).

#### 3. Stocks : Néant

#### 4. Avances et acomptes versés : Néant

#### 5. Usagers

	Brut	Dépréciations	Net
Usagers	232 711,87	135,00	232 576,87
Usagers douteux			
Usagers non encore facturés			
<b>Total</b>	<b>232 711,87</b>	<b>135,00</b>	<b>232 576,87</b>

## 6. Comptes courants Francas

N° structure	Entité	Montant
450000	Fédération nationale	874,46
451700	UR FRANCAS OCCITANIE	1 309,58
451746	AD FRANCAS LOT	1 444,53
<b>Total</b>		<b>3 628,57</b>

## 7. Autres créances

Comptes	Montants
PERSONNEL REMUNERATION DUE	263,38
PERSONNEL TICKETS RESTOS	36,00
SUBVENTION A RECEVOIR	156 688,50
REGIE SINAUD ANNE - IME 36 PONTS	119,35
CAF CLAE	284 671,69
CAF CLSH	5 187,86
CAF CONVENTION VACANCES	1 192,00
MSA-PSO CLAE/CLSH	5 904,08
UNIFORMATION A RECEVOIR	41 694,88
FAMILLES CLSH LAPUJADE A RECEVOIR	5 585,53
CLSH SAUZELONG FAMILLES A RECEVOIR	40,00
<b>Total</b>	<b>501 383,27</b>

## 8. Disponibilités

Comptes	Montants
Comptes Crédit coopératif	1 098 684,65
Comptes à terme	650 000,00
Interêts courus à recevoir	12 202,02
Caisses	1 401,84
<b>Total</b>	<b>1 762 288,51</b>

## 9. Charges constatées d'avance

Nature	Montants
Maintenances SAGE part 2022	1 863,60
<b>Total</b>	<b>1 863,60</b>

## IV - NOTES SUR LE PASSIF DU BILAN

### 1. Fonds propres

Les fonds propres sont le cumul des résultats dégagés depuis la création de l'association.

	Début	Affectation résultat N-1	Résultat N	Fin
Fonds associatif	1 651 602,00	81 050,00		1 732 652,00
Résultat de l'exercice	81 050,00	-81 050,00	33 092,00	33 092,00
<b>TOTAL</b>	<b>1 732 652,00</b>		<b>33 092,00</b>	<b>1 765 744,00</b>

## 2. Provisions

	Début	Dotations	Reprises (*)	Fin
<b>Provisions pour risques</b>				
Engagement de retraite du personnel (1)	135 098,68	149 181,97	36 417,80	247 862,85
Primes exceptionnelles	81 350,00	55 475,00	81 350,00	55 475,00
Fonds innovation éducative	43 045,00		4 988,00	38 057,00
Deploiement logiciel RH	6 789,60		6 789,60	
ADL	23 906,00		23 906,00	
Evenement	12 000,00	6 000,00	12 000,00	6 000,00
<b>Provisions pour charges</b>	<b>302 189,28</b>	<b>210 656,97</b>	<b>165 451,40</b>	<b>347 394,85</b>
Immobilisations financières	71 996,68	6 680,99		78 677,67
Usagers				
Autres créances		819,60		819,60
<b>Dépréciations</b>	<b>71 996,68</b>	<b>7 500,59</b>		<b>79 497,27</b>
<b>Total</b>	<b>374 185,96</b>	<b>218 157,56</b>	<b>165 451,40</b>	<b>426 892,12</b>

Dotations / reprises d'exploitation 211 476,57 165 451,40

Dotations / reprises financières 6 680,99

Dotations / reprises exceptionnelles

**Total 218 157,56 165 451,40**

(\*) Dont reprises sur provisions utilisées conformément à leur objet 105 127,60

(\*) Dont reprises sur provisions devenues sans objet 60 323,80

**Total 165 451,40**

(1) Conformément au règlement CNC n°2003-R.01 et à la convention collective de l'Animation, la provision pour engagements de retraite représente 1/4 de mois de salaire par année de présence et 1/3 de mois au-delà de 10 ans, pour l'ensemble des salariés en CDI ayant plus d'un an d'ancienneté, avec des charges patronales de 50%, sans actualisation, ni application d'un coefficient de rotation du personnel. Les éventuels changements de temps de travail au cours de la carrière des salariés ne sont pas pris en compte dans le calcul de la provision.

### 3. Fonds dédiés

	Début	Dotations	Reprises	Fin
Engagement des jeunes	17 731,00	14 900,00	10 161,00	22 470,00
Parcours laïques citoyens	7 451,50	7 451,50	7 451,50	7 451,50
Dispositif PIA	12 461,20		2 183,75	10 277,45
Dispositif SESAME	1 140,00		1 140,00	
Mobilité Europe	8 000,00			8 000,00
Handicap	18 932,00	54 500,00	18 932,00	54 500,00
<b>Total</b>	<b>65 715,70</b>	<b>76 851,50</b>	<b>39 868,25</b>	<b>102 698,95</b>

### 4. Emprunts et dettes assimilées : N/A

	Début	Remboursement	Fin	- d'1 an	1 à 5 ans	+ 5 ans
Emprunts Francas						
Emprunts bancaires						
Découverts bancaires						
<b>Total</b>						

### 5. Avances et acomptes reçus : Néant

### 6. Fournisseurs

Fournisseurs	7 437,51
Fournisseurs factures non parvenues	6 714,55
<b>Total</b>	<b>14 152,06</b>

### 7. Dettes fiscales et sociales

Comptes	Montants
PROVISION CONGES PAYES	35 435,89
URSSAF	70 452,90
MGEN ISTYA COLLECTIVES	24 611,73
MALAKOFF RETRAITE	19 614,25
MUTEX CHORUM PREVOYANCE	7 556,93
EFFORT CONSTRUCTION	11 734,55
CSE (Comité d'Entreprise)	14 722,46
CPAM	1 829,91
CHARGES SOCIALES/CONGES PAYES	11 707,26
PAS	1 490,27
TAXE SALAIRES	8 296,00
FORMAT PROF CONTINUE	21 297,44
ETAT CHARGES A PAYER	1 446,33
<b>Total</b>	<b>230 195,92</b>

## 8. Comptes courants Francas : Néant

## 9. Autres dettes : Néant

## 10. Produits constatés d'avance

Nature	Montants
Marché CLAE	52 451,73
Œuvres citoyennes	750,00
IME 36 ponts	33 324,00
<b>Total</b>	<b>86 525,73</b>

## V - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

### 1. Prestations de service

Nombre d'Heures enfant	Exercice clos	Exercice précédent
Centres de loisirs gérés par l'AD	1 280 515	1 150 500
Centres de vacances gérés par l'AD		
<b>Sous Total</b>	<b>1 280 515</b>	<b>1 150 500</b>
Réalisé par les organisations affiliées	4 370 240	4 967 460
<b>Total</b>	<b>5 650 755</b>	<b>6 117 960</b>

Type de Prestations	Exercice clos	Exercice précédent
Produits CLAE et CLSH	3 719 914.23	3 780 493.26
Francade	14 536.00	10 140.00
Atelier Relais	7 167.20	6 815.30
Autres activités	12 520.00	4 124.90
Formations	1 717.00	1 232.50
Interventions, partenariats	44 919.00	40 161.32
Remboursements frais (formations,..)	196 136.32	122 366.08
Divers	5 636.00	11 854.00
<b>Total Prestations</b>	<b>4 008 660.27</b>	<b>3 977 187.36</b>

### 2. Subventions d'exploitation

	Exercice clos	Exercice précédent
Ministères	15 207.00	22 527.00
Conseil Départemental	62 298.34	68 352.56
Conseil Régional	5 000.00	5 000.00
Communes	13 000.00	21 000.00
CAF	158 028.00	48 020.00
Métropole	3 500.00	3 500.00
Organismes sociaux aide emploi		5 248.96
Préfecture	14 900.00	14 900.00
<b>Total</b>	<b>271 933.34</b>	<b>188 548.52</b>

### 3. Contributions financières

	Exercice clos		Exercice précédent	
	Effectif (1)	E.T.P. (2)	Effectif (1)	E.T.P. (2)
Contributions financières internes		93 425.85		0.00
<b>Total</b>		<b>93 425.85</b>		<b>0.00</b>

### 4. Aides financières

	Exercice clos		Exercice précédent	
	Effectif (1)	E.T.P. (2)	Effectif (1)	E.T.P. (2)
Aides financières octroyées		0.00		0.00
<b>Total</b>		<b>0.00</b>		<b>0.00</b>

### 5. Produits exceptionnels

Autres produits exceptionnels	0,74
Produits exercices antérieurs	6 790,05
<b>Total</b>	<b>6 790,79</b>

### 6. Charges exceptionnelles

Autres charges exceptionnelles	133,86
Charges exercices antérieurs	74,41
<b>Total</b>	<b>208,27</b>

## VI - AUTRES INFORMATIONS

### 1. Effectif

Salarié (hors "CEE")	Exercice clos		Exercice précédent	
	Effectif (1)	E.T.P. (2)	Effectif (1)	E.T.P. (2)
Cadres	5	5	3	3
Employés	180	92.96	170	95.14
Emplois aidés (CEC, E-Jeunes, ...)				
<b>Total</b>	<b>185</b>	<b>97.96</b>	<b>173</b>	<b>98.14</b>

(1) Effectif à la clôture quelque soit la durée de travail (2) Equivalent Temps Plein : Temps plein = 1 820 H/an

"CEE"	Exercice clos		Exercice précédent	
	Nb de personnes	Nb de journées	Nb de personnes	Nb de journées
Contrat CEE	49	641	65	830

## **2. Rémunération des trois plus hauts cadres dirigeants**

Pour satisfaire à l'article 20 de la loi du 23 mai 2006, il est indiqué qu'aucune rémunération n'a été versée au cours de l'exercice aux trois plus hauts cadres dirigeants.

## **3. Engagement de crédit bail et locations de longue durée**

Néant

## **4. Contributions volontaires en nature**

### **a) Mise à disposition de personnels ou de moyens techniques**

L'association bénéficie de la mise à disposition d'un local appartenant à la Ville de Toulouse (Monge) valorisée à 10 200 €.

### **b) Bénévolat**

La participation des bénévoles aux différentes manifestations a été valorisée (450 heures à 20 € soit 9 000 €).

## **5. Engagements hors bilan**

*Engagements donnés :*

L'association est membre du Groupement d'Employeurs des Francas d'OCCITANIE dont les statuts prévoient la solidarité des membres en cas de défaillance dudit Groupement.